

INTERVIEW

CLASSE DGEMC

LYCÉE EVARISTE GALOIS
BEAUMONT-SUR-OISE



À PROPOS D'

EMILIE
CHANDLER

députée de la
circonscription de
Beaumont-sur-Oise

LE VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022

Le vendredi 2 décembre 2022, la classe de DGEMC a eu l'opportunité d'interviewer la députée de la première circonscription du Val-d'Oise, Emilie Chandler.

Elle représente les personnes vivant de Cergy à la Roche-Guyon, englobant Beaumont et Person. Elle a été élue en juin 2022 pour cinq ans. Elle fait aussi partie du parti LREM, le parti présidentiel et également de la commission des lois, ainsi, elle se bat pour les droits des femmes, et siège à la Cour de justice de la République, qui juge les anciens ministres, lors d'infractions durant leurs fonctions.

La classe de DGEMC 22-23 s'interroge sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et sur la vie politique en général. Dans le cadre de cette interview, nous avons préparé à l'avance plusieurs questions à lui poser.

Nous vous avons rédigé un compte rendu de cet entretien au cours des pages suivantes.





QU'AVEZ-VOUS À DIRE AUX PERSONNES ISSUES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS QUI SOUHAITENT FAIRE DE LA POLITIQUE POUR CHANGER LES CHOSES ?

"il faut s'engager et saisir toutes les opportunités (« avancer tout droit ») et surtout faire confiance à son instinct"



POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE PARCOURS ?

Lors de nos recherches, nous avons découvert que Mme Chandler actuellement députée mais également avocate venait d'une famille plutôt modeste, avec un père ouvrier et une mère infirmière. Nous avons donc souhaité savoir ce qui lui avait donné envie et/ou permis d'occuper aujourd'hui des positions si valorisées. La députée nous explique tout d'abord qu'elle a toujours voulu « faire des choses pour les autres ». Elle explique aussi qu'elle aime beaucoup travailler et a toujours été motivée, et donc « fait les choses à fond ». Lorsqu'elle était au lycée, elle savait qu'elle voulait faire de grandes études, mais ne savait pas exactement dans quel domaine avant qu'on lui parle du droit. Ainsi, pour elle, le fait que sa mère soit infirmière et son père ouvrier n'a jamais été un réel frein dans sa vie scolaire et professionnelle. « Je crois en l'ascenseur social ». En effet, elle nous indique qu'elle travaillait bien à l'école, elle souligne aussi qu'elle vient du public. En plus de cela, elle nous exprime le fait qu'elle « a su saisir les opportunités ». Elle évoque à ce sujet une expression qui l'a marqué : « le plat ne passe qu'une fois ». Il s'agit pour elle de saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent au cas où cela ne se représente pas. Elle développe aussi le fait qu'il ne faut se décourager, surtout pas par son milieu social et ne pas avoir peur. Ainsi, c'est sa détermination qui lui a permis de devenir avocate puis députée. En conclusion, pour la députée, venir d'un milieu social défavorisé ne nous empêche en aucun cas de faire de grandes choses.

CE QUI LUI PLAÎT ET DÉPLAÎT LE PLUS

METIER DE DEPUTE



POUVOIR CHANGER LA VIE DES GENS ET AMELIORER LEUR QUOTIDIEN



LES CRITIQUES QU'ELLE REÇOIT DE CEUX QUI N'AGISSENT PAS



LE 1ER JOUR ?

La députée nous explique que lors de son arrivée le 19 juin 2022, on lui attribua tous les outils pour bien travailler (carte d'accès à l'assemblée, sac, ordinateur); poursuivi ensuite de la visite durant laquelle elle s'est émerveillée.

"On en a plein les yeux, c'est magnifique !"

Elle a donc vécu cette première journée comme un changement de métier pour lequel il faudra tout réapprendre et tout redécouvrir.



"Parfois, on nous rappelle à notre sexe et on nous fait comprendre qu'on ne vaut pas autant qu'un homme. Et cela tout au long de mon parcours."

L'EGALITE HOMME-FEMME

Emilie Chandler a été désignée par la première ministre pour une mission gouvernementale qui mène au traitement judiciaire intrafamilial. Depuis le 28 Septembre, elle doit passer des auditions dans le but de voir ce qu'il faut modifier afin de faire passer une loi en lien avec cela. Le 28 mars, elle va devoir déposer un rapport pour un éventuel projet de loi pour améliorer ce traitement.



EN 2021 :

**122 FEMMES ONT ÉTÉ TUÉES
PAR LEUR PARTENAIRE OU
EX-PARTENAIRE**

**23 HOMMES ONT ÉTÉ TUÉS
PAR LEUR PARTENAIRE OU
EX-PARTENAIRE**

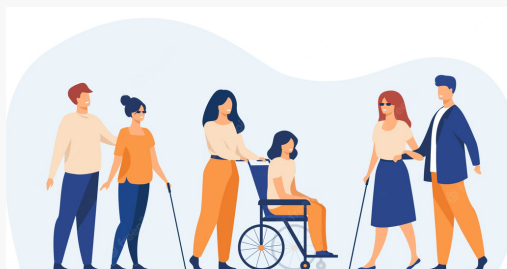
EN 2021:

**12 MILLIONS DE FRANÇAIS
ENVIRON (SUR 66
MILLIONS) SONT TOUCHÉS
PAR UN HANDICAP.
1,5 MILLION SONT ATTEINTS
D'UNE DÉFICIENCE
VISUELLE ET 850 000 ONT
UNE MOBILITÉ RÉDUITE.**

SOURCE : INSEE

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Emilie Chandler nous a confié que la loi qui lui tenait à cœur en ce moment est la loi relative aux handicapés et aux allocations adultes handicapés. Cette loi vise à améliorer les droits à la dignité, à l'autonomie, à la possibilité de faire librement ses propres choix des personnes en situation de handicap. Jusque-là corrélée au revenu du conjoint, l'allocation d'un montant de 810 € sera déconjugalisée à partir du 1er octobre 2023.



LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Il y a plusieurs horaires de séances à l'Assemblée nationale :

Matin : Travail en commission (loi, social, éducation...) Un député correspond à une seule commission. Ils définissent le texte à analyser la semaine suivante. Ils donnent leurs avis sur le texte.

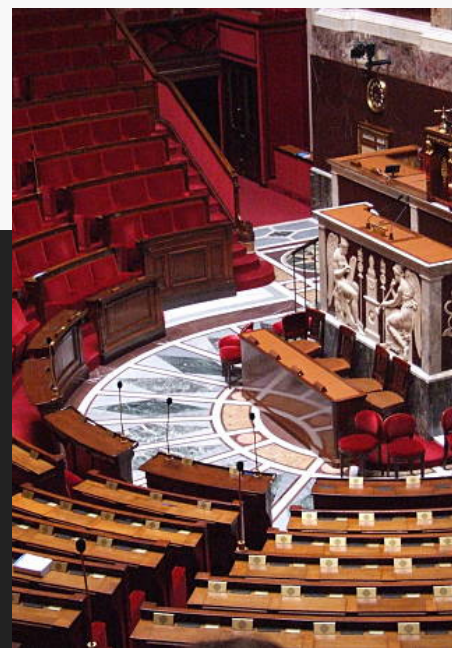
Après-midi : 2 séances à l'Assemblée : 15h à 20h puis 21h à 00h

L'article est présenté après une discussion générale, puis les amendements des articles sont votés un par un. Cela peut entraîner des débats qui peuvent être virulents et longs.

Il existe une différence entre un projet de loi et une proposition de loi. Un projet de loi est un texte proposé par le gouvernement, tandis qu'une proposition de loi est un texte proposé par un groupe politique.

Si un projet ou une proposition devait être contraire aux valeurs d'un député mais encouragé par son parti politique, il existerait deux possibilités : - prévenir le groupe de son choix politique, puis s'abstenir - voter contre (chaque voix compte).

Il n'existe pas de place attitrée dans l'hémicycle. Les nouveaux députés sont en général plus loin mais il est possible de changer de sièges. La distance du centre de l'hémicycle n'indique en rien l'importance du député puisqu'un individu = une voix.



AVEC LA PARTICIPATION DE :

AUTEURS ET AUTRICES :

AKANNI Nawal
ALLOT Clarisse
CALIFOURG Tiphaine
CISSOKHO Houseynou
CLAUDE Mathis
COLOMBIER Deborah
DIDA Shérine
EKUE-HETTAH William
GHERMAOUI Marjane
GODEY Amaury
HAREWOOD Noah

HOTTEBART Elsa
IDOUZAL Sarah
ITOUCHENE Séléna
JUMBO Emmanuella
KHOMSI Marwa
KOHILI Clara
LACASSAGNE Lycia
LIFESSE Micaël
MAISON Damien
MARJANOVIC Sofia

MOREIRA GOMES Anaëlle
MUTEBA Exocé
NANOUCHE Sadia
NATAF Justine
PARENTI Nélia
PIRABAKARAN Parthipan
PORCHER Angélique
QUETIN Raphaël
SALHI Lytzie
VERRES Mathilde
ZEPHYR Valérie

RECHERCHES ICONOGRAPHIQUES :

AKANNI Nawal
CISSOKHO Houseynou
CLAUDE Mathis
COLOMBIER Deborah
DIDA Shérine
EKUE-HETTAH William
GHERMAOUI Marjane
GODEY Amaury

HAREWOOD Noah
IDOUZAL Sarah
ITOUCHENE Séléna
JUMBO Emmanuella
KHOMSI Marwa
LIFESSE Micaël
MAISON Damien
MARJANOVIC Sofia

MOREIRA GOMES Anaëlle
MUTEBA Exocé
NANOUCHE Sadia
PARENTI Nélia
PIRABAKARAN Parthipan
QUETIN Raphaël
VERRES Mathilde
ZEPHYR Valérie

[Images de pch.vector sur Freepik](#)

RELECTURES :

ALLOT Clarisse
CALIFOURG Tiphaine
HOTTEBART Elsa
KOHILI Clara
LACASSAGNE Lycia
NATAF Justine
PORCHER Angélique
SALHI Lytzie

MERCI À

**EMILIE
CHANDLER**

et son équipe
d'avoir permis cette
rencontre.